

# L'État et la télévision en France des années 1960 aux années 1980

Le retour du général de Gaulle au pouvoir et l'avènement de la Ve République en 1958 marquent une nouvelle ère dans les rapports entre l'État et la télévision. Alors que les foyers français s'équipent rapidement en téléviseurs dans le contexte des « Trente Glorieuses », le pouvoir politique surveille de très près les chaînes de télévision par le biais de l'ORTF, conscient de l'influence qu'elles peuvent avoir sur l'opinion publique. Il faut attendre les années 1980 pour que l'État abandonne son monopole télévisuel au profit d'un paysage audiovisuel où cohabitent des chaînes privées et publiques.



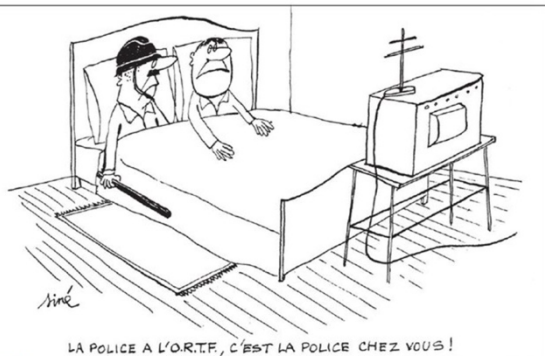
## 1 Le général de Gaulle à la télévision dans un foyer français

Une famille regarde à table le discours du président de Gaulle, 3 octobre 1961.

## 2 De Gaulle juge le journal télévisé

Le journal télévisé est, en ce moment, un monument de pessimisme enchanté autant que systématique. Il donne à croire que la France ne connaît absolument rien d'autre que des grèves, des catastrophes, des conflits de toutes sortes. C'est vraiment un peu fort. Dans le même ordre d'idées, le journal télévisé (politique) reproduit (et s'en vante) les journaux, alors qu'on sait ce que ceux-ci valent à cet égard. Faut-il que la radio d'État ne serve qu'à exciter et déployer les oppositions, au mépris de la réalité qui est au moins, en grande partie, tout autre chose.

Ch. de Gaulle, note du 23 octobre 1961, *Lettres, Notes et Carnets*, tome 9, Éd. Plon, 1986.

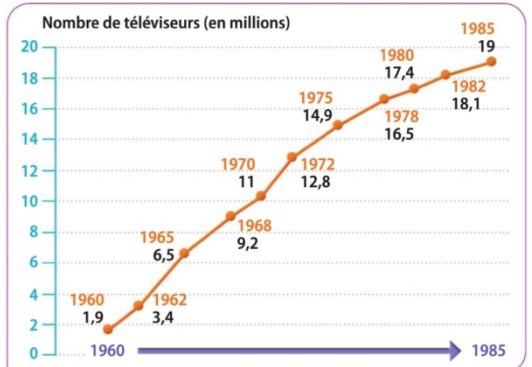


## 4 « L'ORTF, c'est la voix de la France »

Je considère que l'information, sous toutes ses formes, à l'ORTF, doit être libre, doit être indépendante, doit être impartiale. [...] Mais j'ajoute autre chose, à l'usage en particulier de ceux qui sont ici et qui travaillent à l'ORTF. Être journaliste à l'ORTF, ça n'est pas la même chose que d'être journaliste ailleurs. L'ORTF, qu'on le veuille ou non, c'est la voix de la France. C'est considéré comme tel à l'étranger, et c'est considéré comme tel par le public [...]. Et par conséquent, ceux qui parlent à la télévision ou à *France Inter*, ils parlent un peu au nom de la France, et il y a une certaine hauteur de ton qui est la chose que pour ma part je leur demande.

G. Pompidou, conférence de presse, 2 juillet 1970.

1. Organe de contrôle par l'État de l'unique chaîne, puis de toutes les chaînes de télévision jusqu'en 1975.



## 5 Évolution du nombre de téléviseurs en France

- 1) Quel est le lien entre l'État et la télévision au cours des années 1960 et 1970 ? Comment l'État perçoit-il ce nouveau média ? (doc. 2 et 4)
- 2) Pourquoi cette situation est-elle critiquée ? (doc. 3)
- 3) Pourquoi la télévision devient-elle importante dans le quotidien des Français ? (doc. 1 et 5)
- 4) Quelles évolutions la télévision française connaît-elle au début des années 1980 ? (doc. 6)
- 5) Pourquoi peut-on dire que l'État exerce un véritable contrôle sur la télévision à partir des années 1960 ? (doc. 2 et 4)
- 6) Comment l'État se désengage-t-il de la télévision à partir des années 1980 ? (doc. 6)

## 3 L'ORTF et mai 1968

Dessin de Siné, mai 1968. « La police à l'ORTF, c'est la police chez vous ! »

## 6 La privatisation de TF1



Hervé Bourges, PDG de TF1 jusqu'en 1987, et Francis Bouygues, l'acheteur de TF1.

La « nouvelle donne » du système audiovisuel français, c'est d'abord, à court terme, le développement du secteur privé de la télévision. La privatisation de TF1 en 1987 fait d'un coup de baguette passer ce secteur privé de l'état foetal à la maturité. La France va se trouver brusquement dans une situation comparable, du moins pour les audiences, à celle de la Grande-Bretagne : TF1 (privé) représente 45 % de

l'audience comme ITV (privé), Antenne 2 (public) représente 45 % de l'audience comme BBC 1 (public).

10 Fallait-il privatiser TF1 ? L'évolution de la télévision dans le monde était pressante. La privatisation d'une chaîne adulte place immédiatement le secteur privé français à égalité avec d'autres sur le plan international. La France se rapproche de la Grande-Bretagne, de l'Italie, en Europe ; la RFA est un cas à part car la télévision, comme le pouvoir, y est décentralisée.

À partir du moment où ce choix de la privatisation était posé, pourquoi pas TF1 ? Elle avait innové en adoptant la politique commerciale la plus agressive, suscitant en 1985 une intervention de la Haute Autorité pour rappeler les règles du service public : le contrat passé avec Orangina pour la production de « Cocoricocoboy », l'émission vedette de 19h45, en avait été l'élément le plus visible.

D'après J. Mousseau, « TF1 : la nouvelle donne », *Communication et Langage*, n° 69, 1986.